

Séance publique du 18 octobre 2004

Délibération n° 2004-2214

commission principale : finances et institutions

commune (s) : Bron - Rillieux la Pape

objet : **Individualisation d'autorisation de programme - Opération n° 0110 cimetières communautaires**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service bâtiments

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 septembre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 22 décembre 2003, le conseil de Communauté a fixé le montant total des opérations globalisées pour les années 2004-2007 en charge nette et proposé sur l'autorisation de programme maintenance et renouvellement pour l'aménagement des cimetières communautaires de Rillieux la Pape et de Bron-Parilly - opération n° 0110 - une enveloppe globale pour 2004-2007 de 2 020 000 € en charge nette.

Pour mémoire, il est rappelé que la communauté urbaine de Lyon a confié à la société Saur dans le cadre d'une convention de délégation de service public, la gestion et l'exploitation des cimetières communautaires.

La communauté urbaine de Lyon assure les travaux d'investissement (aménagement de clairières et réalisation de caveaux) en fonction des besoins des cimetières communautaires de Bron-Parilly et de Rillieux la Pape. Pour ces travaux, la Communauté urbaine transfère à la société Saur le droit à déduction de la TVA sur ces dépenses d'investissement.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine a prévu de réaliser les travaux suivants sur la période 2005-2006 :

- aménagement au cimetière communautaire de Bron-Parilly de la clairière 3 verte d'une superficie de 2 000 mètres carrés environ comprenant une centaine de caveaux deux et trois places et environ cent cinquante cavurnes.

La dépense est estimée à 900 000 € et les travaux seraient réalisés en 2005. Toutefois la confection des caveaux nécessitant des délais de fabrication importants, elle serait lancée dès la fin de 2004,

- aménagement dans le cimetière communautaire de Rillieux la Pape d'une centaine de caveaux deux places et d'une cinquantaine de caveaux trois places.

La dépense est estimée à 600 000 €.

Les études seraient réalisées en 2005 et les travaux en 2006.

Le total des dépenses est estimé à 1 500 000 € ce qui, compte tenu de la récupération de la TVA sur ces dépenses d'investissement, nécessite les écritures suivantes :

Libellé	2005 (en €)	2006 (en €)	Total (en €)
dépenses réelles	900 000,00	600 000,00	1 500 000,00
dépenses mouvement pour ordre	147 491,64	98 327,76	245 819,40
total dépenses	1 047 491,64	698 327,76	1 745 819,40

recettes réelles récupération TVA	147 491,64	98 327,76	245 819,40
recettes mouvement pour ordre	147 491,64	98 327,76	245 819,40
total recettes	294 983,28	196 655,52	491 638,80
soit en charges nettes	752 508,36	501 672,24	1 254 180,60

Cette opération étant inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements, il est demandé au Conseil de bien vouloir autoriser l'individualisation de l'autorisation de programme maintenance et renouvellement pour l'opération n° 0110 cimetières communautaires comme suit :

- mouvements réels :

. dépenses	1 500 000,00 €
. recettes	245 819,40 €

- mouvements pour ordre :

. dépenses	245 819,40 €
. recettes	245 819,40 €

Circuit décisionnel : ce dossier a été validé par le pôle finances et moyens le 20 septembre 2004 et au Bureau restreint le 27 septembre 2004 ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération en date du 22 décembre 2003 ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme et le montant de l'opération pour un coût total 1 500 000 € TTC.

2° - Individualise pour un montant de 1 745 819,40 € TTC en dépenses et 491 638,80 € TTC en recettes l'autorisation de programme maintenance et renouvellement pour l'aménagement des cimetières communautaires de Rillieux la Pape et de Bron-Parilly - opération n° 0110 - centre budgétaire 5720 - centre de gestion 572 100.

Libellé	2005 (en €)	2006 (en €)	Total (en €)
dépenses réelles compte 0231 810	900 000,00	600 000,00	1 500 000,00
dépenses mouvement pour ordre compte 0276 200	147 491,64	98 327,76	245 819,40
total dépenses	1 047 491,64	698 327,76	1 745 819,40

recettes réelles récupération TVA compte 0231 810	147 491,64	98 327,76	245 819,40
recettes mouvement pour ordre compte 0276 200	147 491,64	98 327,76	245 819,40
total recettes	294 983,28	196 655,52	491 638,80

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,